

1 – Description de la personne morale

Raison sociale : Keolis Caen

Code NAF : 4931Z

Code SIREN : 572028660

Numéros de SIRET associés à la personne morale : 572 028 660 000 72

Adresse : 15 Rue de Geôle 14000 CAEN

Nombre de salariés au 31/12/2011 : 657

Description sommaire de l'activité : Opérateur de transport public de voyageurs.

Keolis Caen, filiale du Groupe Keolis, exploite le réseau Twisto, réseau de transports publics de voyageurs de l'agglomération caennaise pour le compte de Caen la mer, organisateur des transports en commun de l'agglomération caennaise.

Le réseau Twisto est composé de 2 lignes de Tram, 4 lignes à haut niveau de service, 33 lignes de bus urbains, 22 lignes de transport scolaire et 3 navettes entreprises.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/ressources) :

Le périmètre des émissions pris en compte pour ce Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre comprend les émissions de l'ensemble du réseau Twisto, exploité par Keolis Caen.

Les émissions prises en compte dans ce bilan sont les suivantes :

>> Émissions directes

- liées à la combustion des carburants des sources mobiles à moteur thermique : énergie de traction thermique de nos véhicules commerciaux.

>> Les émissions indirectes

- liées à la production d'électricité, son transport et sa distribution : énergie de traction de nos véhicules commerciaux électriques et de nos bâtiments.

2- Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting et de référence : 2011

3 – Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2.

Les émissions directes comprennent les émissions engendrées par la consommation de gazole de nos véhicules commerciaux à moteur thermique.

4 – Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Les émissions indirectes comprennent les émissions engendrées par la production, le transport et la distribution de l'électricité consommée pour la traction de nos tramways et pour le fonctionnement de nos bâtiments (éclairage, chauffage...).

			Emissions GES (en Tonnes)												
			Année de référence : 2011					année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-					différence année de référence et année du bilan (TCO2e)		
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion													
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	8 552	0,13	0,26	0	8 633	498							
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													
	4	Emissions directes fugitives													
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													
		Sous total		8 552	0,13	0,26	0	8 633	498						
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité					515								
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0								
		Sous total					515								
Autres émissions indirectes*	8														
	9														
	10														
	11														
	12														
	13														
	14														
	15														
	16														
	17														
	18														
	19														
	20														
	21														
	22														
23															
24															
	Sous total														

:Facultatif

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

5 – Les éléments d’appréciation sur les incertitudes

Les éléments utilisés pour le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre proviennent des consommations électriques. Les données sont issues des factures sur lesquelles il y a un relevé.

Les incertitudes quantitatives peuvent provenir des compteurs existants ou du système de relevé des informations.

Ces éléments sont transmis annuellement à la Direction Développement durable du Groupe Keolis pour alimenter les indicateurs extra-financiers du rapport d’activité.

6 – Motivation pour l’exclusion des sources de GES et de poste d’émissions de GES lors de l’évaluation des émissions de GES

Toutes les émissions directes des sources mobiles à moteur thermique (scope 1) et les émissions indirectes (scope2) liées à la consommation d’électricité sont prises en compte.

Les autres postes des scopes 1 et 2 ne concernent pas nos activités.

Les émissions du scope 3 ne sont pas prises en compte dans le rapport d’activité Groupe annuel et ne sont donc pas disponibles pour ce Bilan des Emission de Gaz à Effet de Serre.

7 – Si différent des valeurs par défaut de la Base Carbone™, les facteurs d’émissions et les PRG utilisés

Les facteurs d’émissions utilisés pour ce Bilan sont les valeurs par défaut proposées dans la Base Carbone™.

8 – Synthèse des actions de réduction des émissions

En tant que délégataire de service public, Keolis Caen n’est propriétaire ni des bâtiments ni des véhicules commerciaux qu’il exploite. Le plan d’actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre que nous proposons ne peut alors que concerner des actions d’exploitation des installations et véhicules, en complément des actions que pourra engager la collectivité dans son plan climat-énergie territorial.

Keolis Caen met en place des actions de réduction de ses émissions de Gaz à Effet de Serre.

Pour la consommation d’énergie de traction de nos véhicules commerciaux et véhicules de service :

- Formation des conducteurs de bus à la conduite rationnelle intégrée à la FCO
- Concertation et accompagnement de l’Autorité Organisatrice sur le choix des véhicules moins émetteurs de Gaz à Effet de Serre
- Continuité du programme de renouvellement des voitures de service et camionnettes
- Renouvellement partiel du parc bus standards et articulés pour remplacer les bus normes Euro 0 et Euro 1

Pour la consommation d’énergie des bâtiments :

- Sensibilisation des salariés à l’utilisation plus rationnelle de l’énergie dans les bâtiments
- Remplacement des éclairages par des ampoules « basse consommation » et mise en place de systèmes d’extinction automatique
- Virtualisation des serveurs informatiques pour diminuer les consommations électriques

9 – Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan des émissions de GES

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est publié sur le site internet twisto.fr

Personne responsable du suivi du bilan : V.VAUVERT

Fonction : Correspondante Environnement

Adresse : 15 Rue de Geôle 14000 CAEN

Tel : 02.31.15.20.90

Mail : vvauvert@twisto.fr